ALPAK TRANSPORTS
Le transporteur de votre croissance

COMMUNICATION ON PROGRESS
UN GLOBAL COMPACT

This is our **Communication on Progress** in implementing the Ten Principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Communication sur le progrès 2022

L'histoire d'ALPAK TRANSPORTS.

Créée en 1999 par RIAZ Ikram, rejoint ensuite par son frère RIAZ Kamran, sous le nom d'ALPAK EXPRESS, l'entreprise familiale a démarré son activité dans le domaine des courses et du transports à la demande en véhicules légers (VL).

Dès les débuts, nous avons bénéficié de la confiance de clients PME/PMI mais aussi de grands groupes internationaux qui nous ont confié des transports à forts enjeux tant au niveau national qu'international.

Par la suite, tout en conservant les qualités de réactivité et de souplesse du transport urgent, nous avons développé un savoir-faire de transporteur généraliste sur les flux régionaux « Haute-Normandie » (Eure et Seine Maritime) et Ile de France avec une forte spécialisation sur les circuits courts liés à l'e-commerce (tractions et navettes régulières, collectes du 1er km).

Aujourd'hui ALPAK TRANSPORTS c'est :

- 32 personnes dont 28 chauffeurs SPL, PL, et VL avec une forte expérience des circuits courts et de la distribution régionale.
- 30 véhicules du break 5m3 à la semi-remorque en passant par des véhicules aux caractéristiques adaptées aux livraisons en zones urbaines : fourgon 20m3 et porteur avec hayon élévateur, semi-fourgon ou bâchées avec hayon élévateur.
- 1 agence basée à Fauville (Evreux) disposant de 1200m3 de surface.

Notre démarche RSE

Dès la création d'ALPAK TRANSPORTS, nous avions comme objectif de bâtir une entreprise saine et pérenne. Nous avons rapidement pris conscience que cet objectif ne pouvait être atteint qu'à condition de nous imposer des règles strictes de respect et d'équité vis-à-vis de nos salariés, de nos clients ainsi que de nos fournisseurs.

Malgré les aléas et les défis liés à la création et aux premières années d'une entreprise, nous avons tout mis en œuvre pour assurer de bonnes conditions de travail et de rémunération pour nos salariés, une coopération commerciale équilibrée tant avec nos clients qu'avec nos fournisseurs.

Cette approche s'est notamment matérialisée par un développement maitrisé de notre entreprise quitte à refuser tel ou tel contrat lorsque nous estimions que le risque était trop important de ne pas pouvoir respecter les règles que nous nous étions fixées.

Notre gouvernance

- Faire partager nos valeurs d'entreprise
- Porposer des services de qualité
- Communiquer en interne sur les enjeux de la RSE

Nos salariés

- Entretenir un dialogue social et constructif
- Veiller au bien-être des salariés
- Favoriser le dévollopement des compétences

Nos clients et fournisseurs

- Travailler dans une démarche d'amélioration continue
- Respecter des conditions contractuelles claires et équitables
- Exercer nos missions avec éthique

Notre site

- Veiller à limiter les impacts de notre activité sur l'environnement
- Promouvoir des actions de protection de la biodiversité
- Avoir un site accueillant et sécurisant

Notre engagement

Au nom de la société ALPAK TRANSPORTS, je réaffirme mon engagement à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Lors de notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, nous exprimions notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et de favoriser l'atteinte des objectifs de Développement Durable (ODD).

Malgré une année marquée par un contexte difficile qui se traduit dans notre activité par la crise de l'énergie, nous avons maintenu le cap. Vous trouverez dans cette 3ème communication sur le progrès des actions qui illustrent notre contribution afin d'améliorer l'intégration du Pacte Mondial des Nations Unies et ses principes au cœur de notre stratégie d'entreprise, de notre culture et de nos opérations quotidiennes.

A FAUVILLE, le 23 septembre 2022

RIAZ Kamran
Directeur d'ALPAK TRANSPORTS

K. RIAZ

ALPAK TRANSPORTS
5, rue des Pommiers
27930 FAUVILLE
Tél. 02 32 31 21 52 - Fax 02 32 38 50 86
siret 424 644 201 00040

Les Droits de l'Homme

La société ALPAK TRANSPORTS affirme son respect à l'ensemble des Droits de l'Homme dans toute sa sphère d'influence. Nous adhérons aux principes de la Charte internationale des Droits de l'Homme, de la législation française et de l'Organisation Internationale du Travail.

Entreprise Amie Unicef :

Alpak Transports est partenaire de l'UNICEF depuis 2020. Cet engagement s'inscrit pleinement dans notre ambition d'être une entreprise responsable et engagée auprès des acteurs de terrain qui aident les populations les plus fragiles, notamment les enfants. Nous nous engageons d'ores et déjà à continuer à soutenir l'UNICEF chaque année mais aussi d'autres associations et ONG en leur reversant une part de nos bénéfices. De plus les salariés sont sensibilisés sur le bénévolat et la donation.

Women of Africa :

Nous soutenons l'association Women of Africa (WOA) qui œuvre depuis 20 ans à travers des programmes et actions innovantes pour le développement durable en Afrique.

En 2021, nous avons aidé financièrement WOA dans un projet de mise en place d'une école dans un hôpital pour enfants à Tsévié au TOGO.

Solidarité internationale :

Depuis plusieurs années, nous soutenons les ONG comme Solidarité Internationale qui apporte leur soutien partout dans le monde aux populations les plus fragiles. Chaque année nous leur reversons une part de nos bénéfices.

Mutuelle gratuite et intéressement :

Nous sommes soucieux de la santé de nos salariés. C'est pourquoi, depuis le 1rer janvier 2019, tous nos salariés bénéficient d'une mutuelle de qualité prise en charge à 100% par l'entreprise, pour eux et leurs ayants-droits.

L'accord d'intéressement mis en place en 2020 a été renouvelé sur la période 2022-2024 pour l'ensemble du personnel afin de récompenser les efforts de nos salariés et de les impliquer davantage dans no actions.

Normes Internationales du Travail

La société ALPAK TRANSPORTS respecte la législation Française en matière de droit du travail ainsi que les 8 conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail : la liberté syndicale, reconnaissance du droit de négociation collective, respect des collaborateurs, de leurs bien-être et de leur sécurité.

Nous proscrivons le recours au travail des enfants, au travail forcé ou obligatoire et à l'entrave à la liberté de mouvement.

Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de discrimination.

Dialogue social et management :

Tous les 6 mois, une réunion a lieu afin de faire un point complet sur l'activité. Cela permet de redéfinir des objectifs, de mettre un point d'honneur sur la sécurité, de présenter les nouveaux arrivants… ces réunions se terminent par un moment de partage offert par l'entreprise.

Une boite à idées a été mise en place pour impliquer les salariés dans diverses réflexions en vue de développer le brassage d'idées intergénérationnelle.

Santé et bien-être au travail :

Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été organisés sur des différents thèmes (santé, sécurité).

Le respect de la vie privée et de l'équilibre vie professionnelle/vie privée est privilégié.

L'entreprise fournit le meilleur environnement de travail possible avec des véhicules tout équipés, une tenue de travail complète et un cadre agréable et convivial.

Les locaux sont équipés de vestiaires avec douches, de salle de repos et d'une cuisine équipée.

Sécurité routière

Nous avons également signé l'appel des entreprises pour une route plus sûre (securite-routiere.gouv.fr) afin de sensibiliser nos conducteurs au respect des règles de sécurité sur la route.

Nous avons par ailleurs intégré ces règles dans l'organisation de nos plannings afin que tous nos conducteurs bénéficient de temps de repos adaptés

Travail décent et partage des richesses :

Pour lutter contre l'emploi précaire, nous limitons au maximum le recours au travail intérimaire et aux contrats courts.

Des travaux sur le site de la société ont été réalisés afin de faciliter et sécuriser les déplacements (marquage au sol, sens de circulation…)

Deux collaborateurs ont une formation de Sauveteurs Secouristes du Travail. Des trousses et armoires de soins sont placées sur le site et dans les véhicules.

En soutien du travail des collaborateurs, la société fournit divers avantages (contrat d'intéressement, chèques cadeaux…). De plus, l'entreprise félicité ses salariés dépassant un certain nombre d'années d'ancienneté avec un maillot dédicacé.

Égalité des sexes :

Nous encourageons la parité au sein de notre effectif, sachant que le milieu du transport, est, à l'origine, un milieu particulièrement masculin.

Nous nous engageons à ne pas utiliser de support de communication ou de publicité présentant un caractère sexiste ou discriminatoire.

Formation :

Nous encourageons les futurs diplômés par l'accueil de stagiaire ou de contrats en alternance (un alternant formé en 2021/2022 et un nouveau contrat d'alternance mis en place pour 2022/2023).

Un budget conséquent est attribué chaque année pour la formation des collaborateurs, en évolution avec l'activité et suite à leur demande lors de leur entretien professionnel.

3.3 ans d'ancienneté » **41 ans moyenne d'âge** » **3/5 des derniers arrivées -30 ans**

EMPLOYEUR ENGAGÉ
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Environnement

En tant qu'acteurs du transport routier, nous sommes conscients de l'impact de notre activité sur l'environnement, tant en termes de pollution directe qu'en terme d'exploitation des ressources limitées de notre planète. Nous estimons donc qu'il est de notre devoir d'apporter notre pierre à l'édifice pour lutter contre ces effets néfastes car c'est bien grâce à la somme des efforts de tous, aussi minimes soient-ils, que nous relèverons le défi.

La Charte Objectif CO2 :

Pour aller encore plus loin dans notre politique de développement durable, nous sommes signataires depuis 2012 de la Charte Objectif CO2 de l'ADEME sur la réduction des émissions de CO2. Cela à donner lieu à une sensibilisation de nos salariés sur ce thème.

Cet engagement nous permet de réaliser des économies, de séduire de nouveaux clients, de compléter notre démarche RSE, de renforcer la cohésion d'entreprise et de valoriser la profession.

Nous nous sommes réengagés pour la période 2020-2022 avec l'ambition de réduire davantage nos émissions de CO2.

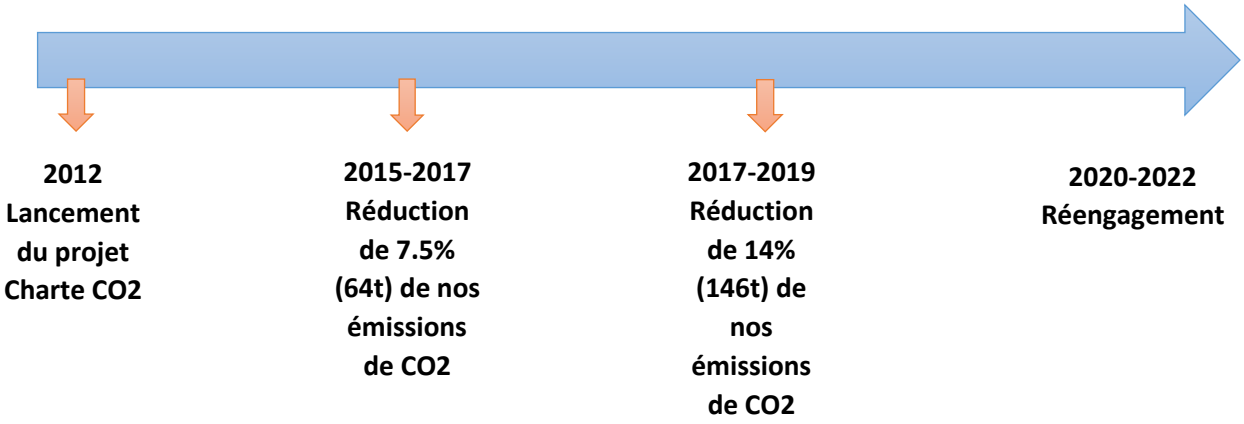

Objectif CO2
Les transporteurs s'engagent

Nos véhicules au biogaz :

Pour continuer dans notre transition énergétique, au tout premier jour de l'été, nous avons reçu deux nouveaux véhicules roulant au biogaz, un porteur et un tracteur de la marque Iveco. Ces deux moteurs seront rejoints en fin d'année 2021 par trois autres du même constructeur.

Nous avons opté pour le biogaz qui est créé à partir de déchets recyclés et qui autorise une réduction effective de 80% des émissions de CO2.

« En tant que citoyen mais aussi en tant que dirigeant d'une entreprise de transport, la climato-responsabilité est importante. J'ai la conviction que l'on se doit de réduire notre empreinte carbone et que la situation doit maintenant changer dans la bonne direction »

L'Officiel des transporteurs- N°3075-9 juillet 2021

La maitrise des émissions polluantes de nos véhicules :

L'ensemble de notre parc poids lourds répond aux normes Euro 5 et Euro 6 et est équipé de l'AdBlue qui permet de réduire considérablement les rejets d'oxyde d'azote. Tous nos véhicules, SPL, PL et VL, sont régulièrement suivis et entretenus dans les réseaux constructeurs afin d'être toujours en état de fonctionnement optimal et d'éviter ainsi toute pollution excessive.

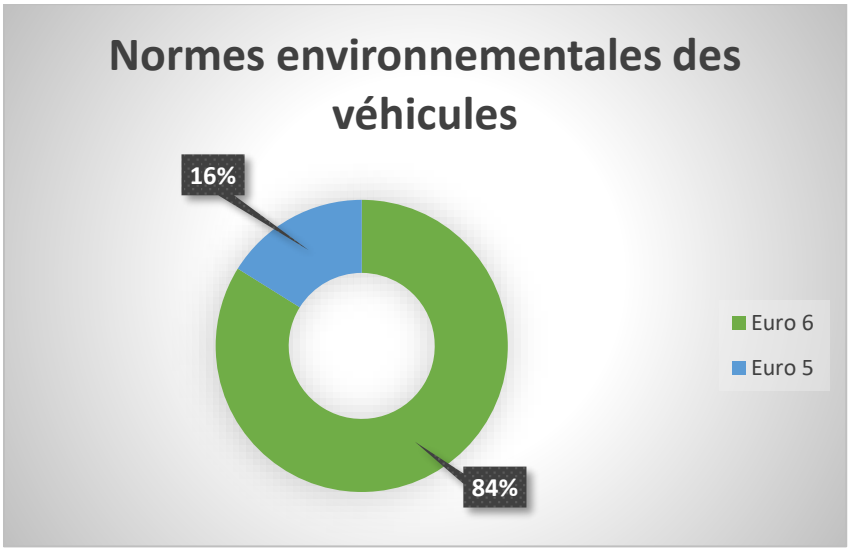

La biodiversité :

Depuis 2018, pour promouvoir la biodiversité nous accueillons sur notre site deux ruches d'abeilles. Emilie S., apicultrice, nous accompagne dans la gestion de ces ruches. Grâce à son travail et à celui de nos abeilles, nous récoltons une dizaine de kilos de miel chaque année, que nous redistribuons à nos salariés, client et fournisseurs. De plus pour le bien-être de nos abeilles, nous avons planté plusieurs arbres mellifère sur notre site.

Fondation Terre de Liens :

En début d'année 2021, nous avons rejoint la Fondation Terre de Liens qui œuvre pour soutenir et financer toutes initiatives d'intérêt général dans le domaine de protection de l'environnement naturel, sauvage et domestique. ALPAK TRANSPORTS apporte son soutien sous forme de mécénat.

Les gestes du quotidien :

Eviter les impressions inutiles, réutiliser le verso des documents imprimés comme brouillons, adapter l'éclairage et le chauffage. Une fontaine d'eau et des tasses pour chaque employé évitent la consommation de gobelets et bouteilles plastiques. La mise en place de corbeilles de tri permet un recyclage des papiers, cartons … tels sont les gestes quotidiens auxquels nous accordons aussi de l'importance pour relever le défi du développement durable.

Lutte contre la corruption

La société ALPAK TRANSPORTS soutient les articles de la Conventions des Nations Unies contre la corruption.

Concurrence loyale :

- Nous sommes vigilants dans nos relations commerciales.
- Les contrats conclus par l'entreprise respectent le principe de concurrence loyale.
- Nous ne tolérons aucune forme d'extorsion ou d'usage de pot-de-vin.

Finances et contrôle de gestion :

- Un cabinet comptable a la charge de vérifier le volet financier de l'entreprise.
- Nous veillons à régler toutes nos factures fournisseurs dans un délai de 30 jours maximum.
- Différents tableaux de bord sont réalisés afin de contrôler nos frais généraux.

UNIS CONTRE LA CORRUPTION

ALPAK TRANSPORTS
Le transporteur de votre croissance

ALPAK TRANSPORTS
5 Rue des Pommiers
27930 FAUVILLE
alpak-transports.com/
contact@alpak-transports.com